



VAL de BAGNES infos

N° 5 – Décembre 2021

20 Programme
de législature

90 Du nouveau
sur le site internet
de la commune

10 De grands
changements dans
les transports publics



© VERBIER TOURISME / R. SURMONT

QUEL HIVER POUR VAL DE BAGNES?

Dans cette édition, nous avons le plaisir de vous esquisser les grandes lignes du programme de législature du Conseil municipal. Le document complet, distribué en tout-ménage ces jours, présente notre action durant les quatre ans de mandat. Il se base sur une vision partagée du développement durable de notre commune, sur des valeurs et sur des objectifs que nous allons mettre en œuvre au fil des mois. Nous vous tiendrons régulièrement informé-e-s de nos travaux dans ces pages et sur nos supports digitaux.

Ce programme de législature prend en compte les difficultés que rencontre notre pays avec la crise du Covid-19 qui met les pouvoirs publics sous pression depuis mars 2020. Les autorités de Val de Bagnes pourront s'appuyer sur l'expérience acquise durant l'année 2020-2021 pour aborder l'hiver avec

confiance. Le Conseil municipal de Val de Bagnes et l'administration sont toujours à l'écoute des citoyennes et des citoyens et ils s'adapteront aux situations nouvelles qui pourront se présenter durant l'hiver pour apporter tout leur soutien à la population et aux entreprises, comme ils l'ont toujours fait. Nous espérons toutes et tous que, malgré les incertitudes qui existent encore, en cette fin de mois de novembre, au moment d'écrire ces lignes, les affaires seront bonnes cet hiver pour le secteur touristique, essentiel pour l'économie de notre vallée. Je tiens par avance, au nom du Conseil municipal et de l'administration à vous souhaiter mes meilleurs vœux pour les fêtes et pour le passage de l'an nouveau. Que vos souhaits les plus chers puissent se réaliser. ★

Christophe Maret, président

PROGRAMME DE LÉGISLATURE

Le programme de législature du Conseil municipal est un outil phare d'orientation pour les autorités communales. Le Conseil municipal a décidé de le communiquer largement, dans nos pages, dans un dépliant que vous avez reçu par la poste et sur son site internet.



© VERBERICH / M. SKY

Val de Bagnes en chiffres (2021)

Habitants	10 130
Suisses	7418 (73%)
Étrangers	2712 (27%)
Nationalité	65
Villages et hameaux	26
Surface	302 km ²
Associations et sociétés	116
Nuitées	1664 927
Manifestations soutenues	32
Nombre d'équivalents plein-temps dans l'administration	255

La commune de Val de Bagnes fait face à de nombreux défis. Ceux-ci doivent être relevés dans un contexte particulier qui est secoué par une crise sanitaire hors norme. Confrontées à ce facteur extérieur, les autorités doivent aussi pérenniser la fusion qui provoque de nombreux ajustements nécessaires et bénéfiques.

Le Conseil municipal est conscient des enjeux d'aujourd'hui et de demain. Il s'est doté d'une vision et d'objectifs qui guideront son action et celle de l'ensemble de l'administration.

Ce programme de législature répond certes à une exigence légale, mais il permet surtout de montrer et d'expliquer à notre population quelles sont les mesures prioritaires partagées par l'ensemble des dicastères.

Nos six défis

Défi 1 Tourisme

Étendre l'attractivité touristique

Défi 2 Environnement

Intégrer les principes de durabilité dans l'action collective

Défi 3 Société

Favoriser le bien-être et le vivre ensemble

Défi 4 Infrastructures

Améliorer le cadre de vie

Défi 5 Économie

Proposer les conditions-cadres d'une économie innovante

Défi 6 Administration

Offrir une administration agile

Ces défis se déclinent en vingt-quatre objectifs que vous pouvez découvrir dans la plaquette que vous avez reçue ou sur le site internet consacré au programme (programme.valdebagnes.ch).

La commune tiendra à jour cette feuille de route pour informer la population de l'évolution des projets. La brochure communale Val de Bagnes Infos contribuera également à renseigner les citoyennes et les citoyens en développant des aspects particuliers dans chacune de ses éditions. ★

Notre vision

Val de Bagnes, une référence de l'arc alpin en matière de tourisme et de durabilité.

Nos valeurs

Intégrité

Nous exerçons nos tâches avec honnêteté, transparence et rigueur.

Respect

Nous offrons à nos résidents et visiteurs des prestations de qualité dans le respect de notre patrimoine et de notre environnement.

Solidarité

Nous assurons une égalité de traitement dans un esprit de collaboration et de responsabilité individuelle et collective.



Pour aller plus loin
ou télécharger la brochure

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil municipal de Val de Bagnes du 28 septembre au 16 novembre.

FINANCES

- Reprise du chauffage à distance (CAD) de l'École de Bruson par Gecal SA sur les mêmes principes de valorisation que le CAD de Vollèges.
- Soutien du projet «Champsec Ensemble» par un versement à fonds perdus, par tranches, suivant l'avancée des travaux, et ne dépassant pas le cadre défini de 115000 francs, pour autant que le financement soit assuré.
- Soutien au projet de «Parc Thématique Barryland» à hauteur de 330000 francs, échelonnés sur cinq ans et conditionnés à des contreparties à négocier encore définitivement. Il s'agit de la part de la commune au montant de soutien global admis par les communes du district.
- Le Conseil municipal (CM) a validé la «Planification financière 2022-2026» qui a été présentée au CG du 17 novembre, tout en prenant la décision d'arrêter un plan de priorisation sur lequel il se penchera début 2022.

CONTRIBUTIONS

- Le CM donne un préavis positif pour l'indexation et le coefficient pour l'exercice 2022, soit indexation: 170% et coefficient: 1.0. Ce préavis a été suivi par le CG qui a validé cette proposition lors de son assemblée plénière du 17 novembre.
- Le CM maintient l'impôt personnel à 18 francs pour l'exercice 2022.

CONSTRUCTIONS

Le dicastère a traité durant cette seule période cent sept dossiers d'autorisations, de permis d'habiter, de subventions, de dossiers de police des constructions. Un volume qui démontre que ce dicastère demeure très sollicité tout au long de l'année. En marge de l'énorme travail réalisé pour rendre le rapport sur les constructions à l'État du Valais, il aura traité en 2021 un nombre de dossiers nettement supérieur à 2020.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ

- Envoi à la CCSR (Commission cantonale de signalisation routière) du dossier d'homolo-

gation de la signalisation de la piste VTT de La Chaux.

- Le bureau Drosera a été mandaté pour élaborer les dossiers de mise à l'enquête des parcours VTT dans l'Entremont, pour le secteur val de Bagnes.
- Un préavis favorable a été donné pour l'électrification de places de parc à Bruson et à Fionnay et l'électrification d'une place supplémentaire au parking du Catogne à Verbier a été validée (bornes).
- Le CM a validé les modifications de prestations pour les transports publics de Verbier et les services de nuit pendant la saison d'hiver 21/22, dans le but de les améliorer. *Présentation détaillée en page 10.*

SÉCURITÉ ET SANTÉ PUBLIQUES

- Le CM confie un mandat au bureau Nivalp SA pour l'étude, la constitution du dossier et le suivi jusqu'à la mise en soumission des adjudications du projet de renforcement des digues du torrent de Lourtier pour un montant de 50000 francs.
- Patentes / Autorisations d'exploiter:
 - à Martin Lehner pour Le Sonalon à Verbier;
 - à Marcel Bratter pour le Central Hôtel à Verbier;
 - à Marcel Bratter pour le Central Tbar avec une ouverture prolongée jusqu'à 1h30.

– Loi sur l'ouverture des magasins – décisions prises:

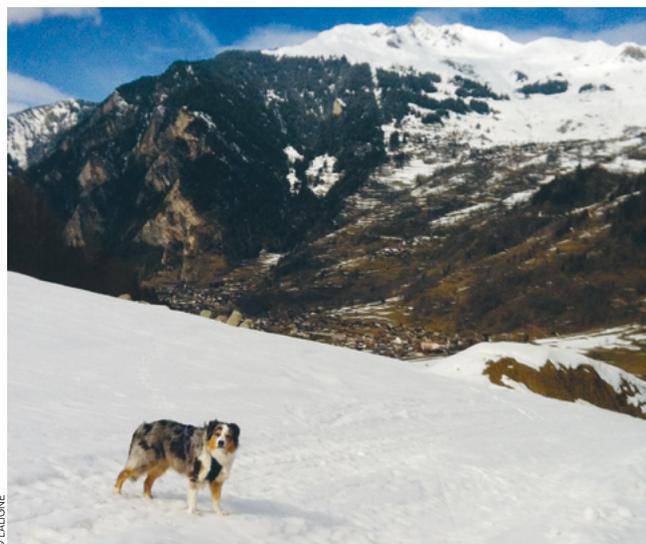
- période touristique du 1^{er} janvier au 31 décembre;
- ouverture des magasins autorisée jusqu'à 21h durant la période précitée;
- de ce fait, aucune ouverture hebdomadaire prolongée n'est nécessaire, idem pour l'ouverture des dimanches et jours fériés;
- fixer les dates des trois nocturnes d'entente avec la SCAV, entre le 1^{er} et le 23 décembre, avec une ouverture possible jusqu'à 22h;
- décision valable sur l'ensemble du territoire communal.

JEUNESSE, FORMATION ET COHÉSION SOCIALE

- Le Conseil octroie le droit de cité communal à vingt-cinq personnes.

CULTURE, TOURISME ET SPORT

- Validation de deux conventions (Neptunus – achat de matériel d'entretien salle des Combins – et Club hippique de Bagnes pour les arènes de Probé – maintien des conditions actuelles) et de deux directives (modifications mineures: accès des sportifs à un statut professionnel et attribution des mérites



© LALIGNE

Chiens

Sept cent cinquante chiens sont recensés sur le territoire communal.

L'impôt 2022 est fixé à 120 francs (identique à 2021).

et distinctions sportifs, culturels et spéciaux – clarification des types de reconnaissance et des modalités d'attribution).

- Le CM a accepté de contribuer au financement de la navette Fionnay-Brunet pour la saison 2022, selon le modèle proposé par Verbier tourisme, à savoir:
 - tester la fréquentation de juin à septembre (ouverture cabane);
 - week-ends de mi-juin au 15 juillet: une navette;
 - 15 juillet au 15 août: deux navettes;
 - 15 août à fin septembre: une navette;
 - montant estimé: entre 75 000 et 87 000 francs;
 - VIP pass contribuera à hauteur de 5000 francs;
 - mise en place de la ligne sous la responsabilité de l'AT, avec le concours de Verbier tourisme;
 - une réflexion générale doit être menée sur l'ouverture de ces routes à la circulation.
- Le CM a accepté la création d'un chemin de glace et d'une patinoire au cœur de la station en collaboration avec Verbier Tourisme.

BÂTIMENTS, BOURGEOISIE ET AGRICULTURE

Agriculture

- Revitalisation des surfaces agricoles 2022: 150000 francs sont portés au budget 2022 pour empêcher la forêt d'empiéter sur les surfaces agricoles.
- Contrats portant sur les vignes et terrains agricoles:
 - facturer dès cette année toutes les parcelles faisant l'objet d'un contrat, selon le tarif indiqué dans les contrats respectifs. Pour la suite, toutes les parcelles communales et bourgeoises dès 500 m² feront l'objet d'un contrat au tarif recommandé par la Chambre valaisanne d'agriculture, soit 3 centimes pour les terres arables, 2 centimes pour les prairies et 1 centime pour les pâturages. Étant donné le nombre élevé de contrats à finaliser, tous ne seront pas établis l'année prochaine, les nouveaux contrats seront échelonnés sur plusieurs années, ce qui permettra aussi que tous les contrats n'arrivent pas à échéance la même année.

Bâtiments

- Le CM valide la convention entre les scouts de Bagnes et la commune de Val de Bagnes, pour occuper gratuitement le local du rez-de-chaussée de l'ancienne école de Lourtier.
- Le CM adjuge la rénovation des sols de la place de jeux et du terrain de foot de Lourtier à l'entreprise Morelato Paysagiste.

BOURGEOISIE

- Bostryches 2021 – aide financière supplémentaire:
 - 100000 francs de la commune pris sur le fonds de réserve en plus des 50000 francs de la bourgeoisie récemment validés;

- 1100 m³ ont été traités sur les 2000 m³ constatés;
- La forêt de protection a été particulièrement attaquée (aide extérieure de Martigny).
- Le CM renouvelle les contrats de bail à ferme pour l'alpage du Crêt à Jean-Daniel Fellay et pour l'alpage du Vasevay à Isabelle Dumoulin. Les contrats porteront sur une période de six ans et débuteront au début de la saison d'estivage 2022 pour se terminer à la fin de la saison d'estivage 2027. Les exigences particulières liées à chaque alpage feront l'objet d'un avenant annexé à chaque contrat.
- Le CM valide la sous-location de l'alpage de Corbassière à Justine Jacquemart pour les deux ans restants, soit jusqu'à la fin de la saison d'estivage 2023, et ce, à la suite de la décision d'Yves Bruchez de ne plus exploiter cet alpage.

TRIAGE 2022

Le CM valide le principe des points suivants, dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle structure sous la forme d'un triage forestier pour l'entretien des forêts dès le 1^{er} janvier 2022:

- Le nom de la nouvelle structure: Triage forestier Combins-Catogne;
- Les principes de gouvernance et d'implication de Val de Bagnes dans le nouveau triage, tant au sein de la commission de triage que du comité de gestion;

- La création d'un fonds communal d'entretien durable des forêts et son règlement;
 - La subvention annuelle de la municipalité à la bourgeoisie de 200000 francs dans le fonds communal pour l'entretien durable des forêts;
 - La subvention annuelle de la bourgeoisie de 30 000 francs dans ce même fonds pour l'entretien des forêts;
 - L'octroi d'une aide financière de départ (prêt) en faveur du nouveau triage pour les premiers mois d'exploitation du triage;
- À l'heure où nous mettons sous presse, les assemblées bourgeoises de Bovernier et Val de Bagnes ont accepté le projet. L'assemblée de Sembrancher doit encore s'exprimer.

DIVERSES DÉCISIONS

- Informatique: le CM a attribué un mandat à la société SwissmeFin, consistant à établir un diagnostic de la situation actuelle, à la lumière de divers rapports déjà remis, de manière à recadrer la fonction informatique selon les trois axes suivants: la sécurité informatique, la continuité pour le travail à l'interne et la qualité de service que la commune veut offrir à ses citoyens-ne-s.
- Séance du CM: Le CM a reconduit le principe de tenir trois séances de CM par mois en 2022, le volume de dossiers le justifiant et cette cadence apparaissant comme la meilleure



Téléverbier SA

Le CM a donné son accord à TVSA pour la construction d'une nouvelle plateforme au sommet du Mont-Fort sur la parcelle bourgeoise 6028. Charge à TVSA d'entreprendre les démarches pour obtenir les autorisations nécessaires auprès de la CCC.

pour assurer un suivi régulier et de qualité. Un calendrier a été établi et les réunions des diverses commissions se calqueront également sur ce programme, de manière à porter sur la table du CM tous les dossiers relevant de sa compétence dans un délai acceptable et efficace.

- Durabilité: un mandat de prestations a été confié à la FDDM (Fondation pour le développement durable des régions de montagne) pour 2022 de manière à accompagner la commune dans l'implémentation d'une stratégie de durabilité. Ces travaux nourriront les réflexions actuellement menées par le groupe de travail «Durabilité 2030» constitué au sein de l'Administration communale.
- Nonagénaires et centenaires: Le mercredi 25 mai 2022, le Conseil accueillera et fêtera tous les nonagénaires et centenaires de Val de Bagnes.
- Ancienne école de Sarreyer: Après une rencontre avec une délégation des habitants de Sarreyer, les réflexions sur l'avenir de l'ancienne école restent ouvertes, mais la commune ne prévoit pas pour l'instant d'investir dans ce bâtiment.
- Taxe de promotion touristique: Le règlement a été accepté par le CM.
- Taxes de séjour: le règlement a été homologué par le Conseil d'État.

NOUVELLES NOMINATIONS

- Élodie Maugât, collaboratrice technique constructions (Constructions, AT et mobilité);
- Nadia Besse, responsable administrative (Finances et gestion);
- Frédéric Quennoz, chef de projets (Constructions, AT et mobilité);



Forfaits CFF

La commune renouvelle l'achat et la mise à disposition des forfaits CFF pour 2022, au prix de 40 francs la carte journalière. À commander en ligne ou au guichet communal du Châble.

- Sabrina Guex, éducatrice au «Mayen des Crouès» de Verbier (Jeunesse, formation et cohésion sociale);
- Carole Sarrasin, collaboratrice administrative à l'État-major;
- Sylvain Frossard, agent de propreté (Bâtiments, bourgeoisie et agriculture);
- Giannina Stückelberger, agente de propreté (Bâtiments, bourgeoisie et agriculture);
- Zita Honegger, assistante administrative Espace Saint-Marc (Culture, tourisme et sport);
- Valérie Thomas, collaboratrice administrative AT (Constructions, AT et mobilité);
- Diego Roserens, collaborateur Routes et cours d'eau (Travaux publics et environnement);
- Christiane Monnard, collaboratrice administrative Office de la population (Contributions, cadastre et population);
- Alison Dorsaz, assistante socio-éducative aux «Maïnoz» de Vollèges (Jeunesse, formation et cohésion sociale);
- Antigona Toverlani, assistante socio-éducative aux «Moussaillons» de Montagnier (Jeunesse, formation et cohésion sociale);
- Anne Bonvin, responsable-remplaçante au «Mayen des Crouès» de Verbier (Jeunesse, formation et cohésion sociale);
- Tony Saillen, accueillant en Maison verte (Jeunesse, formation et cohésion sociale);
- Steve Lambiel, agent de police (Sécurité et santé publiques);
- Esteban Reuse, collaborateur administratif (Jeunesse, formation et cohésion sociale);
- Carlos Moulin, agent d'exploitation/conciergerie (Bâtiments, bourgeoisie et agriculture);
- Yann Roduit, directeur des travaux (Bâtiments, bourgeoisie et agriculture). ★

Adjudications du 21 septembre au 16 novembre 2021

Décision	Entreprises	Dicastère	Lieu	Type de travaux
21.09.21	BTEE	Travaux publics et environnement	Centre de tri du Merdenson	Ingé. sécurité et environnement
21.09.21	Terrettaz-Fellay SA	Travaux publics et environnement	Centre de tri du Merdenson	Ingé. structure bois, sous traitant Renaissance Bois
21.09.21	Terrettaz-Fellay SA	Travaux publics et environnement	Centre de tri du Merdenson	Ingé. structure bois
21.09.21	Tissières SA	Travaux publics et environnement	Centre de tri du Merdenson	Ing. Spécialiste sol, eaux
21.09.21	Tissières SA	Travaux publics et environnement	Centre de tri du Merdenson	Géotechnique
21.09.21	Vaudan Philippe	Travaux publics et environnement	Centre de tri du Merdenson	Architecture
21.09.21	Echenard SA	Travaux publics et environnement	Bruson	Chemin de Grange-Neuve pose d'un enrobé bitumeux
28.09.21	Neptunus	Culture, tourisme et sport	Verbier	Salle des Combins: achat de matériel d'entretien
28.09.21	SwissmeFin	Autorités communales	Val de Bagnes	Restructuration de la stratégie informatique
28.09.21	Fondation pour le développement durable des régions de montagne	Autorités communales	Val de Bagnes	Mandat de prestation pour l'accompagnement de la commune dans l'implémentation d'une stratégie de durabilité
12.10.21	Lamelcolor	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Lourtier	Salle polyvalente fourniture et pose de 2 stores
12.10.21	Bimbo	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Prarreyer	Ancienne école fourniture et pose place de jeux
12.10.21	Morélato Frank Sàrl	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Prarreyer	Ancienne école rénovation place de jeux
12.10.21	Morélato Frank Sàrl	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Lourtier	Rénovation des sols de la place de jeux et terrain de foot
12.10.21	Manenti Farquet SA	Travaux publics et environnement	Verbier	Rue de Ransou travaux de réfection
12.10.21	Michellod-Clausen SA	Travaux publics et environnement	Centre de tri du Merdenson	Ing. sanitaire/chauffage
12.10.21	Lami SA	Travaux publics et environnement	Centre de tri du Merdenson	Ing. électricité
12.10.21	Huber & Torrent SA	Travaux publics et environnement	Centre de tri du Merdenson	Ing. génie civil
26.10.21	Drosera SA	Constructions, AT et mobilité	Val de Bagnes	Élaboration du dossier de mise à l'enquête du VTT dans l'Entremont, secteur Val de Bagnes
26.10.21	Drosera SA	Constructions, AT et mobilité	Vollèges	Inventaire des prairies et pâturages secs
16.11.21	Drosera SA	Travaux publics et environnement	Contô	Revitalisation de la Dranse - Suivi d'efficacité à dix ans

DÉPLOIEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS VIRTUELS

La fusion implique encore, pour votre administration, un travail d'harmonisation des modes de fonctionnement et des services à la population. Ceux-ci impactent également l'information et la communication qu'elles soient sous forme papier ou digitale, à l'image du site internet www.valdebagnes.ch.

L'organisation interne de l'administration nécessite une réadaptation du site communal. Une nouvelle arborescence – qui colle aux prestations communales – va voir le jour début 2022. La commune veut également améliorer la cyberadministration pour faciliter la vie des administrés et les échanges avec la population. Pour ce faire, plusieurs services virtuels vont être déployés:

La commune veut également améliorer la cyberadministration pour faciliter la vie des administrés et les contacts avec la population.

- Une newsletter qui reprendra les principales informations par thématiques;
- Un service SMS qui permettra de transmettre des messages d'urgence aux abonnés (par exemple en cas d'eau polluée ou de dangers naturels);
- Un service de paiement en ligne pour certaines prestations délivrées;
- La location des salles avec possibilité de connaître les disponibilités en ligne;
- Un service de «livechat» qui permettra d'assister les utilisateurs dans leur recherche et de s'adresser directement à l'administration grâce à une fenêtre interactive. ★

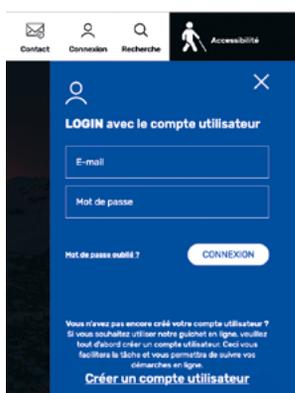
Lisez-vous le journal de l'Administration communale?

Afin de repenser le journal communal de Val de Bagnes, nous souhaitons vous poser ces quelques questions.

1. Lisez-vous toutes les éditions du journal de la commune? oui / non
2. Si non, combien d'éditions lisez-vous chaque année? _____
3. Quelle serait la fréquence idéale de la parution du journal? _____
4. Lisez-vous le journal en entier lors de sa parution? oui / non
5. Sinon, quels sont vos articles préférés? _____
6. Gardez-vous le journal quelque temps ou le jetez-vous tout de suite après la première lecture? je garde / je jette
7. Lisez-vous les décisions du Conseil municipal? oui / non
8. Lisez-vous la liste des adjudications? oui / non
9. Quand vous lisez le journal, vous dites-vous qu'il manque quelque chose dans les pages et que vous aimeriez que nous traitions d'autres types de sujets? oui / non
10. Si oui, lesquels? _____
11. Êtes-vous satisfait des informations transmises sur les affaires communales? oui / non
12. Si oui, si non, pourquoi? _____
13. Quel âge avez-vous? _____
14. Êtes-vous un homme ou une femme? homme / femme
15. Où habitez-vous? _____
16. Autres remarques: _____

Créer son compte citoyen en ligne

Dès aujourd'hui, chaque citoyen-ne est invité-e à se rendre sur le site internet de la commune et à créer son compte citoyen qui lui permettra d'accéder aux services virtuels.



La création d'un compte utilisateur est disponible en cliquant sur «connexion» en haut à droite de la page d'accueil ou directement sur cette page: <https://www.valdebagnes.ch/myservice/create>

La protection des données est garantie par notre prestataire i-com.ch.

Vous pouvez retourner ce questionnaire à
Commune de Val de Bagnes, Communication
Route de Clouchèvre 30
1934 Le Châble VS
ou à communication@valdebagnes.ch ou aussi
le remplir sur le site internet en scannant ce code.



YAËL MARGELISCH, CHAMPIONNE DU MONDE



La parapentiste de Val de Bagnes s'est imposée lors des Championnats du monde de distance en Argentine pour la première fois de sa brillante carrière, après avoir déjà été vice-championne du monde en 2019. Elle ne se contente pas de ce titre individuel puisqu'elle est aussi devenue vice-championne du monde par équipe, avec deux autres Valaisans, Emanuelle Zufferey et Dan Morand.

Pour la jeune femme de Verbier, c'est la consécration dont elle rêvait. Née en 1991, elle a commencé le parapente à 19 ans avant d'enchaîner les exploits depuis qu'elle s'est lancée dans la compétition en 2015. «Depuis que je fais des compétitions, mon rêve est de gagner les championnats du monde. Cette victoire est vraiment incroyable», commentait-elle dans *Le Nouvelliste*. ★

RENCONTRES CITOYENNES DANS LES VILLAGES

Fidèles à leurs habitudes, les autorités municipales vont continuer à aller à la rencontre des citoyennes et des citoyens des villages de Val de Bagnes durant l'année prochaine. Quatre dates sont au programme pour ces rencontres avec la population, sous réserve des mesures sanitaires.

- 8 février: Chemin-Dessus
- 26 avril: Lourtier
- 27 septembre: Levron
- 8 novembre: Bruson ★

INFOS COVID-19



Les informations qui paraissent dans la presse à la fin du mois de novembre, au moment où nous terminons cette édition, laissent craindre une nouvelle poussée de la pandémie.

L'évolution de la situation ne permet pas d'annoncer aujourd'hui quoi que ce soit sur d'éventuelles mesures prises en lien avec la situation. Mais ces informations sont disponibles en tout temps sur le site internet de l'Office du tourisme. Il suffit d'ouvrir le site verbier.ch et une fenêtre dédiée aux mesures covid vous renseigne en continu sur l'évolution de la situation. ★



**RASSEMBLEMENTS
INTERDITS
ET PAS DE
MUSIQUE
SUR LA PLACE
CENTRALE LE
31 DÉCEMBRE**

**En raison
du covid-19,
les rassemblements
massifs
ne seront pas
tolérés sur
la Place centrale
de Verbier lors
des festivités
du 31 décembre.**

Le Conseil municipal a également décidé d'interdire toute musique à l'extérieur et dans la rue.

La commune se réjouit, dès lors, de pouvoir compter sur les établissements publics et privés pour accueillir et garder leurs clients en toute sécurité et selon les directives qui seront en vigueur à cette période.

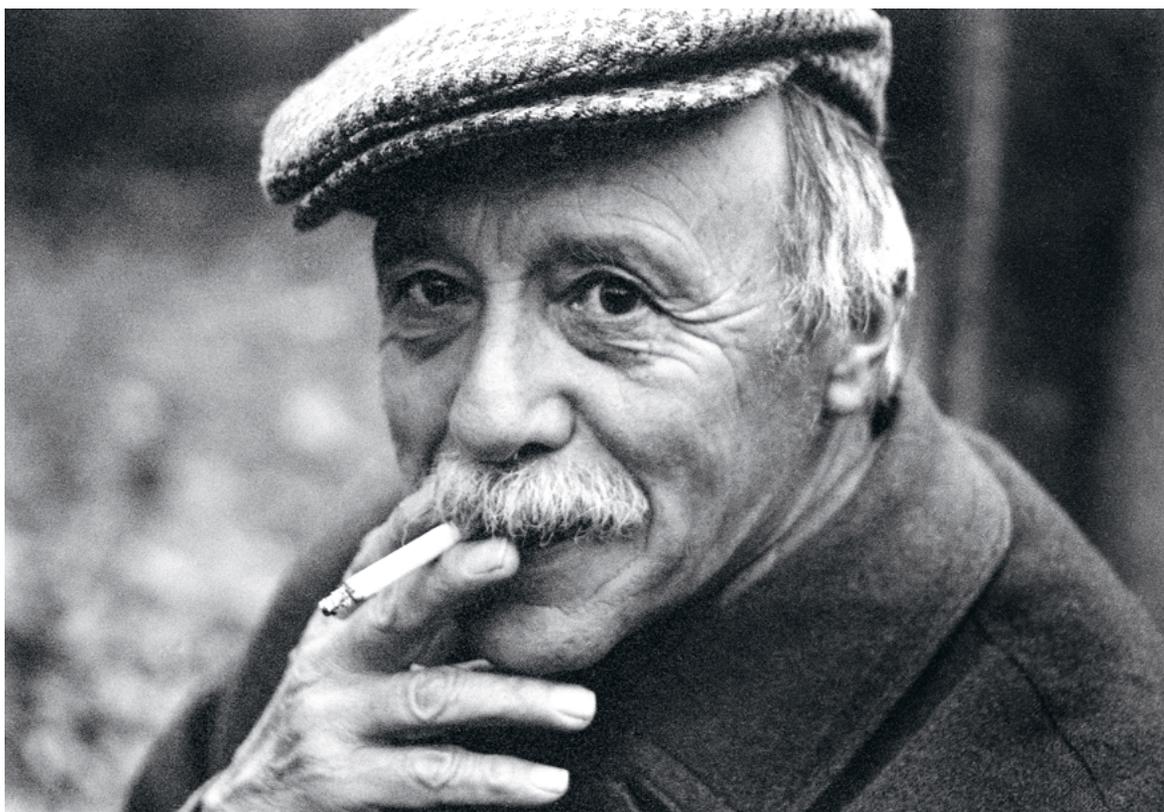
**Pour
un hiver sûr,
c'est vous
qui faites
la différence.**

Plus d'infos:
www.verbier.ch/covid

COLLOQUE

«MAURICE CHAPPAZ: L'ICI ET L'AILLEURS»

Les 10 et 11 mars 2022, un colloque sur l'écrivain Maurice Chappaz aura lieu à l'Espace Saint-Marc.



Maurice Chappaz, un écrivain pour notre temps.

Société

Malgré la cinquantaine d'ouvrages qu'il a publiés, Maurice Chappaz n'est toujours pas assez connu dans son pays. Les textes de ce fervent défenseur de la nature résonnent pourtant particulièrement bien avec l'actualité.

Dans la continuité de l'exposition consacrée aux «Nouveaux montagnards» le Musée de Bagnes s'est associé à la Fondation de l'Abbaye et au CREPA (Centre régional d'études des populations alpines) pour organiser un colloque sur l'écrivain. Celui-ci se tiendra à l'Espace Saint-Marc, au Châble, les jeudi 10 et vendredi 11 mars 2022.

Pour animer ce colloque, une douzaine de conférenciers suisses et internationaux proposeront des regards

différents sur l'œuvre de l'écrivain: «L'engagement du poème», «L'écologie sacrée de Maurice Chappaz», «Quand la poésie fait scandale», etc. Les Archives littéraires suisses présenteront quelques archives choisies de l'écrivain.

En parallèle, différentes activités rythmeront la rencontre: visite de l'Abbaye et de l'exposition «Label montagnard», mise en musique de poèmes de Maurice Chappaz par Yannick Conus et Patrick Duret, etc. ★

« J'ai commencé par être un poète et je n'ai jamais songé à une carrière d'écrivain... Les livres sont venus comme des voix. »

(Maurice Chappaz, Le Garçon qui croyait au paradis)

Pour découvrir le programme, rendez-vous à l'adresse suivante: agenda.culturevalais.ch/fr/event/show/22491

TRANSPORTS PUBLICS DANS LA VALLÉE DE BAGNES: DE GRANDS CHANGEMENTS

Le 12 décembre, le nouvel horaire des transports publics est entré en vigueur. La télécabine Le Châble-Verbier fera désormais partie intégrante du trafic régional voyageur et fonctionnera en continu de 5h15 à minuit.

C'est une véritable révolution pour la liaison entre Le Châble et Verbier. Désormais, la ligne câblée fait partie intégrante du réseau des transports publics et sera en service tous les jours – hors un mois d'entretien annuel en basse saison – de 5h15 à minuit. Pour être plus précis, le dernier train arrivera au Châble à 23h45 et la télécabine assurera la prise en charge des voyageurs qui descendent du train. Les dernières cabines au départ du Châble et de Verbier partiront donc à 23h50. Le matin, la prise en charge début à 5h15 car le premier train part du Châble à 5h33. L'intégration au réseau du trafic régional voyageur aura aussi pour conséquence de permettre l'utilisation des abonnements généraux et demi-tarif pour ces transports en cabine.



© V. MOULIN

Ligne le Châble-Martigny

Avec le nouvel horaire des améliorations sont aussi proposées sur la ligne.

- Prolongation de la cadence à la demi-heure pour Sembrancher, Orsières et Martigny le matin (jusqu'à 11h) et le soir (jusqu'à 21h) du lundi au dimanche.
- Les premiers trains circuleront du lundi au dimanche:
 - Départ à 5h33 du Châble VS
 - Arrivée à 6h32 au Châble VS
- Les derniers trains circuleront du lundi au dimanche:
 - Départ à 22h42 du Châble VS
 - Arrivée à 23h45 au Châble VS

Ajout de bus à Verbier le matin

Deux courses sur la boucle Médran – Savoleyres – Carrefour – Savoleyres – Ermitage sont ajoutées à 6h50 et à 7h25.

Bus Le Châble-Verbier

Au lieu des quinze paires de courses actuelles, on passera à sept paires de courses.

Bus de remplacement pour Médières-Verbier

Pour pallier la suppression d'une partie des bus Le Châble-Verbier et son impact sur Médières,

les lignes de bus de Verbier seront modifiées pendant la saison d'hiver afin que les habitant-e-s du secteur Médières-Verbier puissent se rendre facilement à Verbier en transport publics.

Lunabus Verbier

Alors que le Lunabus de Verbier ne fonctionnait jusqu'ici que le week-end et pendant les vacances scolaires de 20h à 23h, les horaires ont été largement étendus.

Le Lunabus sera proposé à Verbier toutes les 30 minutes de 20h à 23h durant la semaine et de 20h à minuit durant le week-end et les vacances scolaires. Après minuit, la semaine, il n'y aura qu'un transport, à 2h20 du matin, à la fermeture des boîtes de nuit. Le week-end et pendant les vacances scolaires, le Lunabus tournera à la demi-heure de minuit à 4h30 du matin.

Boucle des Lunabus de Verbier

Boucle avant minuit:

Ermitage > Médran > Savoleyres > Hameau > Marlenaz > Carrefour > Savoleyres > Crêta-Cô > Montaney

Bus de 2h20 la semaine et d'après minuit le week-end:

Ermitage > Médran > Savoleyres > Hameau > Savoleyres > Crêta-Cô > Montaney

Taxi de nuit de Verbier

Des taxis de nuit sont toujours proposés à Verbier.

Lunabus vers la vallée

Durant la semaine, hors vacances scolaire, il y aura une course au départ de Verbier à 00h45, en direction du Châble (1h10), de Bruson (1h20, sur demande) et de Vollèges (1h35, sur demande). Durant le week-end et les vacances scolaires, la première course partira à 00h45 de Verbier et la deuxième à 2h20. En plus du Châble, de Bruson et de Vollèges, cette deuxième course desservira également Lourtier sur demande (arrivée à 3h30). ★

Pour télécharger les horaires des bus de Verbier, scannez le code-barre.





© CREDIT COMPLET

BELLE VISIBILITÉ POUR L'INNOVATION BAGNARDE

BlueArk Entremont a participé à deux concours qui ont mis en valeur ses activités.

Depuis fin 2019, la fondation The Ark, Altis et les communes de Val de Bagnes, Bovernier, Sembrancher, Orsières, Liddes et Bourg-Saint-Pierre ont mis en place un Pôle d'innovation appelé «BlueArk Entremont». Celui-ci s'est spécialisé dans la gestion intelligente de l'eau, et de manière plus large, dans la protection de l'environnement.

D'ici 2030, la Suisse pourrait manquer de plus de 40% d'eau.

Deux concours organisés récemment – le premier par Alpiq, le deuxième par l'Illustré et le Schweizer Illustrierte – ont mis en évidence les facultés d'innovation de ce pôle. Stéphane

Storelli explique l'intérêt des participations à ce concours: «Nous sommes devenus des acteurs de l'innovation et ces concours nous donnent la possibilité de mettre en lumière nos succès et de montrer l'utilité de ce que nous faisons chez Altis et au sein de BlueArk Entremont».

Altis est aujourd'hui bien plus qu'un simple fournisseur de services: c'est un acteur important de la transition énergétique et de l'adaptation aux changements climatiques dans la vallée de Bagnes. Né il y a près de soixante ans en tant que service public, Altis s'est adapté aux évolutions du monde de l'eau et de l'énergie pour anticiper les attentes des usagers. Il concrétise, jour après jour, la volonté des autorités de s'orienter vers le développement durable. Les deux concours ont permis à BlueArk Entremont de présenter deux de ses projets.

D'ici 2030, la Suisse pourrait manquer de plus de 40% d'eau. Ce constat inquiétant a poussé la commune de Val de Bagnes à s'allier à la start-up Droople pour mener un projet de sensibilisation sur l'usage de l'eau: WasteLess. En juin 2021, Droople a

conclu un partenariat avec le Laboratoire de systèmes embarqués de l'EPFL et le groupe Altis pour la mise en œuvre de ce projet. Prévu jusqu'en 2023, il vise à réaliser d'importantes économies d'eau dans les bâtiments grâce à un système de surveillance avancée, basé sur l'intelligence distribuée. Ce projet innovant consiste en l'installation de solutions matérielles et logicielles permettant l'exploitation de données, la surveillance active et l'amélioration de la maintenance d'objets consommateurs d'eau, habituellement placés hors radar numérique. Pour le moment, le projet s'est matérialisé au sein de l'Espace Saint-Marc, au Châble. L'énergéticien suisse Alpiq a récompensé ce projet d'un prix de 10 000 francs, qui permettra à la commune d'étendre cette solution à un second bâtiment.

WasteLess, comme d'autres projets de BlueArk Entremont, met en œuvre des technologies digitales. C'est le cas des projets *Aquaspy*, *Labeau* ou *Odile*, que nous avons présentés dans notre édition du mois de juin.

Aujourd'hui, les technologies numériques ne sont plus l'apanage des zones urbaines et densément peuplées – elles se placent également au service de la nature et de sa préservation, tels que les projets de BlueArk Entremont l'ont démontré. Le val de Bagnes, avec ses glaciers, ses rivières et ses lacs, les sollicite quotidiennement pour la protection de ses réserves naturelles.

Cet automne, l'Illustré et le Schweizer Illustrierte ont proposé à leur lectorat d'élire la digital valley de l'année 2021. Les deux journaux ont consacré des articles de grands formats aux six vallées nominées, dont le val de Bagnes et son BlueArk. L'Engadine a finalement remporté la palme de la digitalisation... Caramba! ★

UNE PLANTATION MODÈLE POUR L'AVENIR DE NOS FORÊTS

Le réchauffement climatique a des conséquences multiples sur le paysage. La forêt souffre aussi de la hausse de la température. Val de Bagnes s'implique dans un ambitieux projet de recherche.

Environnement

Les forêts d'épicéas qui nous entourent sont constituées d'arbres qui ont souvent 150, 200, voire 300 ans. Ils ont de la peine à s'adapter aux températures tout à fait inhabituelles qui règnent par rapport à ce qu'ils ont connu en 1750, par exemple, lorsqu'ils ont commencé à grandir. L'âge de nos épicéas montre bien l'importance d'anticiper l'avenir dès aujourd'hui, afin que le changement climatique n'affecte pas, à terme, la fonction protectrice de la forêt, notamment.

C'est fort de ces constats qu'un ambitieux projet de recherche a été lancé au niveau national par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL). Vingt services cantonaux et de nombreux propriétaires forestiers se sont associés à la démarche intitulée «Plantations expérimentales d'essences d'avenir».

L'objectif est de découvrir quelles essences conviendront le mieux aux changements climatiques et où celles-ci atteignent leurs limites. Le Valais y participe par le biais de cinq sites tests sur les cinquante-neuf prévus en Suisse. Après Riddes et Riederalp, des plantations ont été effectuées sur le territoire de notre commune. «Le canton a demandé aux triages forestiers du canton s'ils étaient intéressés à participer à la démarche et le service forestier de Val de Bagnes a manifesté son intérêt», explique Stéphane Latapie.

Les forêts situées sur notre territoire se sont pour la plupart renouvelées naturellement. «Pour l'instant, on travaille avec le rajeunissement naturel. Mais, pour l'avenir, il est important de diversifier et d'amener des essences différentes. Une forêt constituée d'une seule espèce peut être mise en danger par une maladie spécifique et tout un massif peut disparaître.»

En prenant en compte, d'une part cette volonté des services forestiers d'être plus actifs dans le renouvellement des forêts et d'autre part le réchauffement climatique, qui induira de profond changement, Stéphane Latapie est convaincu que la possibilité d'observer au quotidien la pousse des nouveaux arbres plantés sur la parcelle test et la manière dont ils s'adaptent à leur milieu est un vrai avantage pour Val de Bagnes. «Nous pensons qu'à l'avenir, les arbres qui poussent aujourd'hui à 1500 mètres seront en partie remplacés par d'autres qui pousseraient à une altitude un peu plus basse. Les études menées dans le cadre de ce projet nous permettront de bien voir la faculté d'adaptation de chacune des essences dans notre commune. En plus, les premiers résultats des études sortiront dans cinq ans, mais avec une parcelle chez nous, nous avons l'avantage de pouvoir suivre l'évolution au plus près dès aujourd'hui.»

Cette participation est d'autant plus intéressante pour la commune que le financement du projet est assuré par le canton à hauteur de 60% et par la Confédération à hauteur de 40%.

Concrètement, 648 arbres de six essences, avec quatre provenances différentes, ont été plantés à Val de Bagnes: sapin blanc (exemple de provenance, Calabre), érable sycomore, (exemple de provenance, Leuk), hêtre (exemple de provenance, Saillon), mélèze européen (exemple de provenance, Slovaquie), épicéa (exemple de provenance, Montana) et tilleul à petite feuille, (exemple de provenance, île de France).

Pour chacune des essences, des individus de différentes provenances sont testés. Les arbres sont protégés des atteintes de la faune par une importante clôture. ★

Pour l'avenir, il est important de diversifier et d'amener des essences différentes.





© ALPIMAGES

MÉRITES ET DISTINCTIONS SPORTIVES, CULTURELS ET SPÉCIAUX

Vendredi 12 novembre, à l'Espace Saint-Marc, le dicastère «Culture, tourisme et sport» a attribué divers mérites et distinctions à 27 citoyens méritants dans les domaines de la culture (10) et du sport (13). Quatre distinctions spéciales ont également été décernées.

Mérites spéciaux

Mike Coppens et Christophe Roux,
 champions suisses de rallye
Steve Gaillard,
 carrière de motocross
Marie-France Hendriks,
 recherches et réalisations sur les femmes
 dans l'alpinisme
Régis Michaud,
 engagement dans sport handicap

Mérites sportifs

Léo Besson, ski-alpinisme
 Margaux Dumont, ski cross
 Marius Farquet, athlétisme
 Aurélien Gay, ski-alpinisme
 Gabin Janet, ski

Mérites culturels

Antoinette Alter, art choral
 Viviane Collombin, art choral
 Lisa Farquet, fanfare
 Lucie Farquet, fanfare
 Jessica Filliez, fanfare
 Rachel Gabbud, art choral
 Theo Morelli, fanfare
 Michaël Nicollier, fanfare
 Guillaume Rey, fifres et tambours

Distinctions sportives

Maxence Besse, moto
 Samuel Bonvin, athlétisme
 Adrien Farquet, athlétisme
 Stan Felder, ski
 Titouan Feusier, ski-alpinisme
 Kélien Michaud, moto
 Luc Roduit, ski
 Amélie Saillen, athlétisme

Distinctions culturelles

Émilie de Luca, fanfare



NOUVELLES MAMANS DE JOUR RECHERCHÉES

L'Association des parents d'accueil d'Entremont vient en aide aux familles qui travaillent et qui doivent trouver une solution de garde pour leur enfant. Elle est complémentaire à l'offre des structures d'accueil de Val de Bagnes.

L'association est à la recherche de mamans de jour supplémentaires (et de papa!) pour compléter son équipe. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la coordinatrice Corinne Tornay (contact ci-dessous).

Compétences demandées:

- disponibilité et flexibilité;
- sens des responsabilités et de l'organisation;
- ouverture d'esprit, patience, bienveillance et créativité;
- idéalement une expérience de mère ou père de famille.

Les personnes intéressées pourront bénéficier:

- d'une formation et une reconnaissance professionnelle;
- d'un meilleur statut social et une couverture responsabilité civile;
- d'une rémunération assurée par l'association;
- d'un soutien permanent de coordinatrices diplômées;
- de bonnes prestations sociales.

Contact: +41 79 542 15 00
corinne.tornay@apajentremont.ch



PRODUITS RÉGIONAUX ET MENUS ÉQUILIBRÉS POUR LES ENFANTS

Les enfants qui mangent dans les structures d'accueil de Val de Bagnes bénéficient désormais du label «Cuisinons notre région».



La commune de Val de Bagnes a décidé d'appliquer le label «Cuisinons notre région» à l'ensemble de ses structures d'accueil. Promu par le canton du Valais dans le cadre de ses efforts pour suivre l'Agenda 2030 de l'ONU, il s'applique à garantir aux enfants d'être nourris avec des repas équilibrés, cuisinés avec des produits provenant essentiellement de la région. C'est l'Association Fourchette verte qui est en charge pour le canton de tous les aspects de conseil et de contrôle.

Concrètement, les prestataires qui fournissent les structures d'accueil de la vallée, Time Out pour Verbier et Fred Traiteur pour le reste de la commune, s'engage à suivre les exigences du label pour tous les repas réalisés pour les enfants. Le Dicastère jeunesse, formation et cohésion sociale et sa directrice opérationnelle Sandra Trione s'occupent de la mise en œuvre du projet dans la commune. Cette dernière note que la commune peut compter sur un accompagnement de grande qualité de La Fourchette Verte pour la mise en œuvre du projet.

Dans le cadre du remplacement de René Roserens, après trente ans de service dans la cuisine du Cycle d'Orientation, une nouvelle équipe de cuisine sera appelée à reprendre le flambeau pour produire les repas du CO mais également fournir les trois structures d'accueil de la vallée (Montagnier, Versegères et Vollèges), en suivant les exigences du label. ★



MENUS DE LA SEMAINE

LUNDI 29 NOVEMBRE	MARDI 30 NOVEMBRE	MERCREDI 1 DÉCEMBRE	JEUDI 2 DÉCEMBRE	VENDREDI 3 DÉCEMBRE
Salade verte, côtons de pain complet IGP Suisse	Salade de carottes Bio	Bouillon de légumes aux vermicelles	Salade de céleri et poires du Valais Graines de courge grillées	Salade de haricots verts & pommes du Valais
***	***	***	***	***
Tartiflette de pommes de terre, pommes & poires à la Volleгарde	Sauté de veau à la sauge (Suisse) Ebly Fondue de poireaux	Tranche de cou de porc grillée (Suisse) Riz basmati Carottes persillées	Risotto d'épinettes aux légumes de saison & lardons (Suisse)	Rôti de bœuf (Suisse) Purée de pommes de terre au lait Brocolis
***	***	***	***	***
Gâteau au chocolat *maison*	Yaourt nature & coulis de fruits de saison *maison*	Salade de fruits du marché	Pomme du Valais rôties, sauce caramel de sucre roux	Smoothie banane *maison*

Exemple de menu.

L'IMPACT DOULOUREUX DE LA PANDÉMIE

À l'aube d'une nouvelle saison d'hiver que chacune et chacun espère positive dans le canton, retour sur quelques chiffres du tourisme des trois dernières années à Verbier.

Les récentes décisions au niveau international et celles prises par le Conseil fédéral plongent en ce début d'hiver tous les acteurs touristiques dans l'expectative. Nous restons prudents dans la station, conscients des incertitudes qui sont encore le lot de cette fin d'année 2021.

C'est peu dire que l'hiver dernier a été douloureux. Les nuitées se sont élevées à un peu plus de 155000 unités, soit 34% de moins que la dernière saison «normale», celle de l'hiver 2018-2019. En 2019-2020, les dégâts avaient été limités, malgré la fermeture des installations en mars 2020, grâce à un début de saison exceptionnel. «L'hiver 2019-2020 était parti sur des bases records, analyse Simon Wiget, le directeur de Verbier Tourisme. On avait été coupé dans un élan extraordinaire.»

En analysant les chiffres, on voit que la para-hôtellerie avait été moins affectées durant la saison 2019-2020, mais que l'hiver dernier, elle a souffert de baisses aussi conséquentes que celles de l'hôtellerie, par rapport aux chiffres 2018-2019. Avec la fermeture des restaurants et l'absence des touristes anglais, 2020-2021 a été une année de grande souffrance pour tous les acteurs du tourisme.

«Malgré toutes les difficultés, tout le monde s'est serré les coudes. Les collaborations entre les divers partenaires ont été renforcées. Il y a eu beaucoup de solidarité et c'est ce qui nous a permis de tenir le coup», analyse Simon Wiget.

Mieux l'été

Par chance, les baisses ont été bien moindres durant les étés concernés, puisqu'on constate «seulement» 8% de pertes entre l'été 19 et l'été 21. En été 2020, l'hôtellerie a beaucoup plus souffert que la para-hôtellerie, parce que les visiteurs préféraient vivre en appartement que rencontrer beaucoup de monde dans les hôtels. Les chiffres que nous publions concernent seulement Verbier afin d'assurer une comparaison correcte. Les chiffres de l'été 2021 ne sont pas encore complètement connus pour le reste de la vallée. Mais il est certain que tant en 2020 qu'en 2021, la vallée a contribué à freiner l'érosion, en particulier grâce à des campings très fréquentés.

La situation dans les cabanes a été beaucoup plus compliquée. Autre phénomène constaté par Simon Wiget: «Beaucoup de propriétaires de résidences secondaires, qui ne venaient à Verbier que pendant l'hiver ont profité de leur logement pour se mettre à l'écart du covid et ont découvert la station en été pour la première fois.» C'est ce qui explique aussi en partie la baisse des chiffres dans le domaine de la para-hôtellerie: au lieu de louer leur appartement, ces résidents l'ont occupé.

Dans toute cette affaire de pandémie, les autorités et les organes touristiques ont aussi pu profiter des visions qu'ils ont développées depuis 2015. «Nous avons décidé de travailler beaucoup

plus fort sur l'été, entre autres avec le VIP Pass et toutes les offres concernant le vélo. Ces options se sont révélées des atouts majeurs au moment où tout le monde cherchait des activités dans des grands espaces pour éviter les contacts.» Ce qui explique que l'été 2020 a bien marché. En été 2020-2021, l'hôtellerie s'est presque aussi bien tenue que dans l'année 2018-2019.

Simon Wiget remarque aussi que la destination a profité d'un nouveau trend qui n'a fait que s'accroître avec le covid: le goût pour les vacances d'été à la montagne. Avant de conclure: «Si on s'en est sorti l'été, c'est aussi grâce au gros soutien de la commune de Val de Bagnes. ★



Nuitées à Verbier

	18/19		19/20		20/21	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Hôtellerie	114884	44227	88028	26310	77696	43341
Parahôtellerie	119391	48224	106541	43999	77443	42597
Total	234275	92451	194569	70309	155139	85938

NOUVELLE PROGRAMMATION POUR LE VERBIER ART SUMMIT

En 2022, le Verbier Art Summit aura lieu du 28 janvier au 12 février.
Cette sixième édition s'articulera autour de la thématique des ressources.



Anneliek Sijbrandij, Tom Battin et Jean-Paul Felley.

Tourisme

«Comment les actions locales peuvent-elle avoir un impact mondial?» Voici la problématique à laquelle le Verbier Art Summit souhaite s'intéresser pour cette édition 2022.

«L'expérience planétaire de la pandémie de Covid-19 a propulsé une remise en question des valeurs et des comportements au niveau individuel, institutionnel et sociétal. Alors que les nations fermaient leurs frontières, nous avons réalisé plus que jamais que tous les humains sont connectés au niveau mondial et que nous partageons une responsabilité collective en ce qui concerne nos ressources.»

Si les conditions sanitaires le permettent, le Verbier Art Summit 2022 débutera par un événement en

présentiel à Verbier, avant de présenter, les deux semaines suivantes, des conférences axées sur la thématique des ressources. Des ateliers et activités seront organisés en complément.

Les 11 et 12 février, une rencontre virtuelle ponctuera l'événement. Elle présentera le nouveau contenu généré sur une plateforme multimédia, avec des conférences, des débats, des questions-réponses en direct.

Ce format hybride reflète l'ambition du Summit d'impliquer les communautés à l'échelle mondiale, tout en offrant l'espace et le temps de se connecter et de générer des idées innovantes qui peuvent conduire au changement dans notre société au sens large. ★

UNE GRANDE RÉUSSITE POUR LE MARCHÉ DES FROMAGES D'ALPAGE DU PALP



Le 7 novembre passé, le PALP invitait les amateurs et les gourmands à son Marché des fromages d'alpage, installé au cœur de Bruson et organisé par les agriculteurs du Grand Entremont.

Cet événement a été un grand succès et a donné l'opportunité aux visiteurs de se procurer, directement

chez les producteurs, le meilleur de l'or des Alpes, sous forme de meule, demi-meule ou quart de meule. Dans le pur esprit du PALP, la manifestation a été une belle occasion de partager et d'échanger, autour d'un verre, d'une planchette ou d'un concert. Les visiteurs ont aussi pu découvrir des expos... ★



VERBIER EN FINALE DES SWITZERLAND'S BEST SKI RESORT 2021

Après de nombreux succès ces dernières années, la station de Verbier s'est qualifiée pour la finale de ce prestigieux concours qui récompense notamment les meilleures stations de ski suisses.
Votez pour votre station!

World Ski Awards est l'unique entité qui récompense les acteurs du tourisme du ski du monde entier. En mettant en lumière différentes stations, son objectif est de promouvoir ce tourisme et d'en encourager la croissance et la prospérité. Cette année, le concours suisse a retenu dix finalistes, dont Verbier. Alors n'hésitez plus, et soutenez Verbier pour que le succès soit une fois de plus au rendez-vous! On compte sur vous!

Rendez-vous sur worldskiawards.com/vote/verbier-2021
Ou scannez le code-barre:



IMPRESSUM

Journal d'information de l'administration communale de Val de Bagnes

Tirage: 5800 exemplaires

Parution: 4 fois par an

Rédaction de cette édition: Charly Veuthey

Responsable de la publication: Groupe presse et information, Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS

Graphisme et mise en page: www.laligne.ch

Impression: Publiprint, Verbier
Imprimé sur papier FSC respectant l'environnement